



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
COMMUNE DE LA ROQUE-EN-PROVENCE

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

▪ En exercice	6
▪ Présents	5
▪ Votants	5
▪ Absents	1
▪ Exclus	0

Etaient présents :

- ARGENTI Alexis
- BALDINI Murielle
- CORSO Scylia
- BALDINI Murielle
- BARRIERE Joël
- GUILLEMETTE Thierry
- MIRONNEAU Nathalie
absente non excusée

Séance du Lundi 08 Avril
L'an deux mille vingt-quatre, à 9h30

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur ARGENTI Alexis, Maire en exercice.

Madame BALDINI Murielle a été nommée secrétaire de séance

Date de Convocation : 29-03-2024

Date d'affichage : 29-03-2024

Objet: D-2024-04-05 Présentation et Vote du Budget Primitif 2024,

Vu le code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L,612-1 et suivants et L,2343-2 ;

Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 Février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13 ;

Considérant l'obligation de voter le Budget Primitif avant le début de l'exercice auquel se rapporte (art,7 de la loi n°82-213 du 2 Mars 1982) ;

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les conditions de préparation du Budget Primitif
Compte tenu de ces éléments, et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à :

1. 5 VOIX POUR,
2. 0 VOIX CONTRE

AR. ET ABSTENTION
Préfecture

006-210601076-20240408-D_2024_04_05-BF
Reçu le 12/04/2024

Adopte le Budget Primitif Principal Commune de l'exercice 2024, arrêté comme suit :

MOUVEMENTS REEL	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	325 588.98€	325 588.98€
FONCTIONNEMENT	225 431.38€	225 431.38€
TOTAL	551 020.36	551 020.36

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus
Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture des Alpes-Maritimes

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus
Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture des Alpes-Maritimes



AR Prefecture

006-210601076-20240408-D_2024_04_05-BF
Reçu le 12/04/2024